

COLLOQUE

SANTÉ ET DROIT DE CHOISIR

**JEUDI 28
NOVEMBRE
2019**

AMPHI. DOMAT

École de Droit
41, b^d François Mitterrand
Clermont-Ferrand



**ACCÈS GRATUIT
TOUS PUBLICS**



+ **clermont
auvergne
métropole**

UCA
ÉCOLE DE DROIT
UNIVERSITÉ
Clermont Auvergne

Colloque SANTE ET DROIT DE CHOISIR

L'essor des technologies conjugué au progrès scientifique a conduit à une remise en cause extrêmement rapide du mode de vie des individus. Désormais, chacun se trouve face à de nombreux choix notamment concernant la fin de vie, l'arrêt de traitements médicaux, la recherche biomédicale, l'utilisation du génome, le vieillissement, *etc.* Pour prendre des décisions en connaissance de cause, chacun doit pouvoir comprendre les enjeux, réfléchir à ce qu'est l'humain dans un environnement en profonde mutation.

Le colloque « Santé et droit de choisir » a pour objectif de participer à une meilleure compréhension des enjeux relatifs à la bioéthique et aux biotechnologies et d'interroger le lien entre la liberté de choisir, le droit positif et les responsabilités de tout un chacun (praticiens, patients, citoyens...). Il permettra de s'informer et d'engager un débat sur les possibilités offertes par les technosciences et la biomédecine, et les choix qui s'offrent à tous concernant la fin de vie, l'arrêt de traitements médicaux, la recherche biomédicale, l'utilisation du génome, les tests génétiques, *etc.*

- Programme -

8h45 : Mots d'accueil par **Anne JACQUEMET-GAUCHE**, Professeur de droit public, Directrice du Centre Michel de l'Hospital

LIBERTE DE CHOISIR ET DIFFICULTE DE CHOISIR

9h00 : **Les Directives Anticipées : un moyen de renforcer le pouvoir décisionnel de chacun quant à sa fin de vie ?**

Emmanuèle AURIAC-SLUSARCZYK, Maître de conférences HDR en Psychologie & **Christine LASSALAS**, Maître de conférences HDR en droit privé, Université Clermont Auvergne

9h30 : **Entre obstination et déraison : a-t-on le droit de choisir ?**

Jean-Etienne BAZIN, PU-PH CHU Clermont-Ferrand, Co-directeur Espace de Réflexion Ethique Région AURA

10h00 : **Meurt-on libres et égaux en droit ?**

Julie LAIR, Docteur en médecine, membre du réseau Palliadam

10h30 : **Echanges avec la salle**

10h50 : **Pause**

11h15 : **Du choix à la contrainte dans la prise en charge des maladies psychiatriques**

Jean-Alexandre LESTURGEON, Psychiatre

11h45 : **Le génome, une "donnée personnelle" d'un nouveau genre : nouvelles questions posées par la généralisation du séquençage de l'ADN**

Hervé SEITZ, Directeur de recherche au CNRS, Institut de génétique humaine, Montpellier

12h15 : **Tests génétiques, du choix de vie au renoncement**

Pascal DESSENNE, Psychologue Clinicien – Psychothérapeute, Pôle GENOAP, CHU de Clermont-Ferrand, Consultations Oncogénétiques, Centre Jean Perrin

12h45 : **Echanges avec la salle**

13h00 : **Pause déjeuner**

LIBERTE DE CHOISIR : PERSPECTIVES ETHIQUES ET SOCIETALES

14h30 : Immortalité et cryogénéisation

Anne-Blandine CAIRE, Professeur de droit privé et sciences criminelles, Université Clermont Auvergne

15h00 : Le choix du dopage : entre sport et génétique

Jean-Noël MISSA, Professeur à l'Université Libre de Bruxelles, Docteur en médecine, Docteur en philosophie

15h30 : L'utilisation commerciale des éléments du corps humain

Rose-Marie BORGES, Maître de conférences HDR en droit privé, Université Clermont Auvergne

16h00 : Echanges avec la salle

16h45 : Clôture.

Informations

libertesante.sciencesconf.org

Date : 28 novembre 2019

Lieu : amphithéâtre Domat, Ecole de Droit, Clermont-Ferrand

Public : tout public

Accès gratuit, inscription obligatoire, contacts :

Rose-Marie Borges : r-marie.borges@uca.fr

Christine Lassalas : christine.lassalas@uca.fr

Centre Michel de l'Hospital EA 4232

Ecole de Droit-Université Clermont Auvergne

41 boulevard F. Mitterrand

TSA 80403

63001 Clermont-Ferrand Cedex 1

